



PRO PAILLE

HABILITATION PROFESSIONNELLE

LIEU DE FORMATION

CFPC – Brive-la-Gaillarde

CONDITIONS D'ACCES

PRE-REQUIS

Expérience dans la construction, la maîtrise d'œuvre ou d'ouvrage de bâtiments.

Lecture préalable de l'ouvrage des **Règles Professionnelles de la Construction en Paille – CP2012**

PROFIL CANDIDAT.E

Professionnels de la conception, de l'étude ou de la réalisation dans la filière bâtiment
Particuliers qui portent un intérêt à la construction paille

Financement possible selon votre statut

DUREE DE LA FORMATION

35 h en centre

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Chantier d'application / plateforme technique, Salle informatique, Salle de cours

Binôme de formateurs complémentaires – un concepteur et un constructeur) certifiés

« Pro-Paille » par le RFCP

METHODES ET SUIVI PEDAGOGIQUES

La formation Pro-paille alterne des apports théoriques, méthodologiques et des mises en situation par la réalisation de maquettes sur une plateforme pédagogique.

Le travail coopératif est privilégié



La formation Pro-Paille porte sur les **Règles Professionnelles de la Construction en Paille** (CP2012) et permet d'aborder aussi bien les aspects théoriques que pratiques de ce mode de construction.

Elle est validée par un examen final donnant lieu à une attestation de réussite certifiée par le Réseau Français de la Construction Paille (RFCP)

OBJECTIFS

Appréhender le matériau botte de paille, en connaître les caractéristiques et les limites

Connaître les bases de la thermique et de la physique du bâtiment

Apprendre à utiliser et maîtriser les règles professionnelles de construction paille

Connaître le contexte réglementaire applicable à la construction paille

Découvrir et pratiquer les principales techniques de construction paille

Réaliser des enduits sur un support en paille

Rédiger une fiche de contrôle de qualité de mise en œuvre de la paille

PROGRAMME

Unité 1 :

Se procurer la matière première : Historique - organisation du chantier - caractéristiques des bottes de paille

Unité 2 :

Mise en œuvre : Préparation et découpe de bottes – mise en place des bottes sur ossature

Unité 3 :

Fabrication d'une ossature bois : Les différentes structures du bois – mise en œuvre

Unité 4 :

Mise en œuvre des baies et équipements

Unité 5 :

Parement : Enduit – Parement et bardage

Unité 6 :

Communication : Argumentation

Unité 7 :

Entretien : Identifier et réparer

Unité 8 :

Physique du bâtiment

Test écrit/ évaluation

MODALITES D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION

Validation par un examen final donnant lieu à une attestation de réussite certifiée pour le RFCP